

À la découverte de Malintrat

À la découverte de Malintrat

PUY-de-DÔME
L'Auvergne des Volcans

Distance

↔ 7.4 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📶 Facile

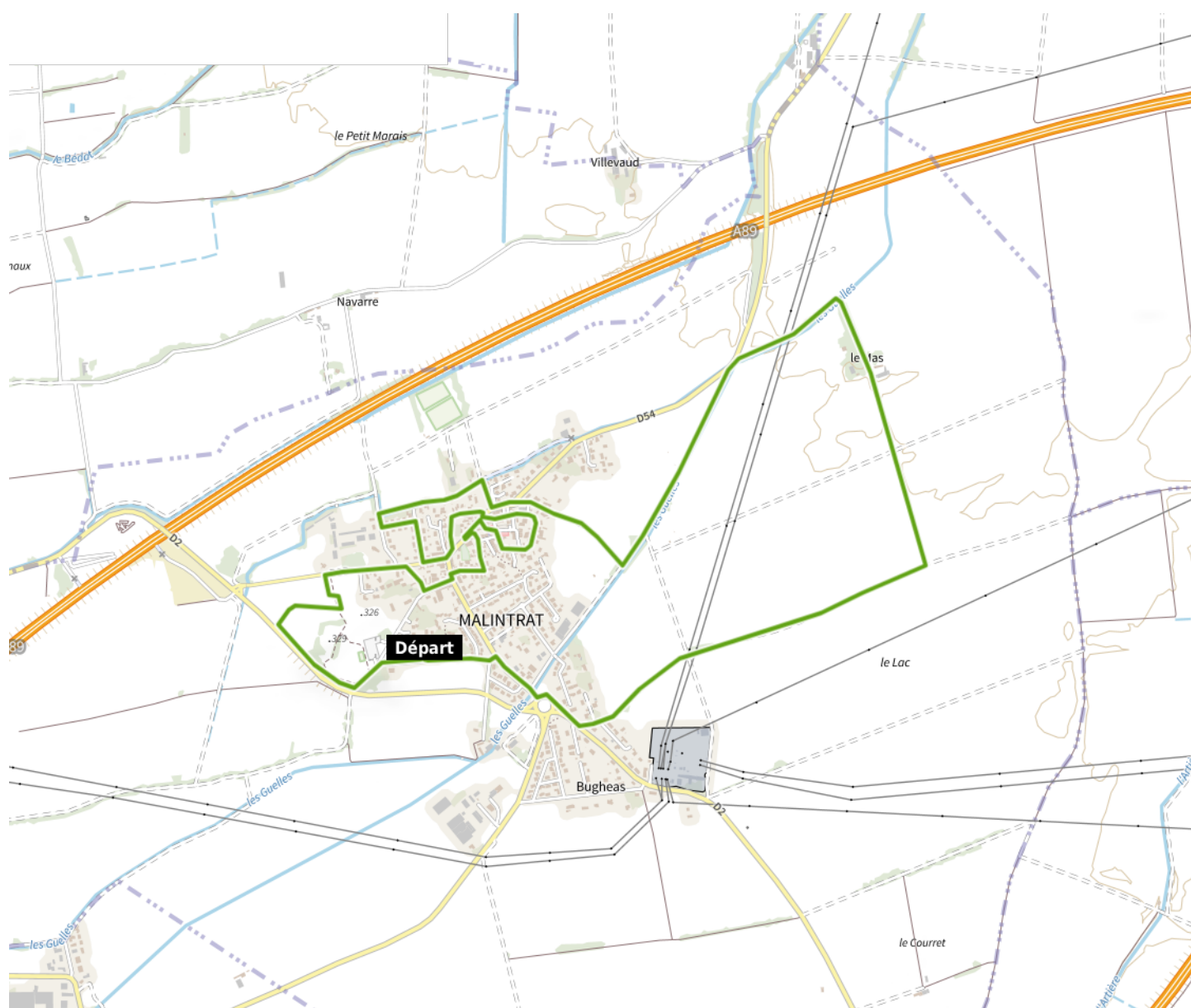
Dénivelé

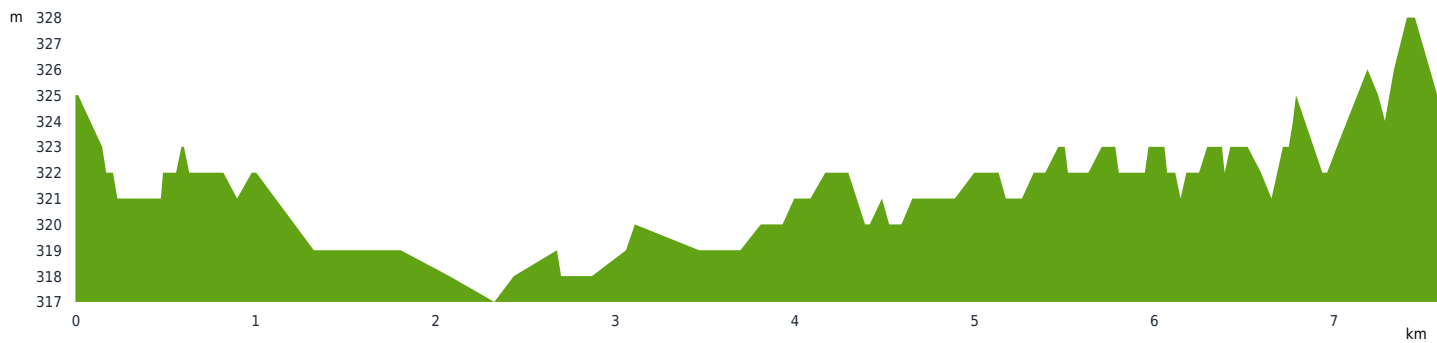
📈 +34 m

Balisage

Balisage jaune

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Malintrat
Adresse de départ
Rue Léon Blum
63510 Malintrat

Description du parcours

Départ Salle des fêtes. De Riom, contourner Gerzat le long de l'A71 par la D210. Au rond-point Gerzat Sud, prendre à gauche. Au rond-point de Malintrat, entrer dans le bourg puis prendre à gauche en direction de la salle des fêtes.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Départ Salle des fêtes.
- Étape 2 :** Prendre à gauche en sortant du parking. À l'intersection, traverser la rue. Contourner le rond-point puis longer la route de Pont-du-Château. Prendre la 1ère à gauche, rue du Soleil Levant. Continuer tout droit sur le chemin et passer l'intersection.
- Étape 3 :** Prendre la 1ère à gauche. Continuer sur le chemin à gauche après le pont. Longer la D54 sur la gauche et prendre la 1ère à gauche. Prendre rue des Charrots à droite puis aller jusqu'au rond-point. Continuer tout droit dans la Grand'Rue et prendre la 1ère à droite (impasse des Guelles).
- Étape 4 :** Après le pont, tourner à gauche. À l'intersection, tourner 2 fois à gauche puis à droite dans la rue des Peupliers. À l'intersection, tourner à gauche avenue de la Motte. Au carrefour, prendre la Grand'Rue à gauche, puis la 1ère à gauche, rue du Sainfoin. Au bout de la rue, tourner à droite et tout de suite à gauche dans la rue de l'Hôtel de Ville. Prendre en face rue Sous le Château et la suivre pour contourner le centre bourg.
- Étape 5 :** En face de l'église et juste avant la mairie, prendre le passage, pour arriver sur le parvis de la mairie. Traverser le parking et prendre à gauche. Continuer dans la Grand'Rue jusqu'à la maison Glangeaud. Faire demi-tour et prendre à droite dans la rue de la Nation. À l'intersection avec l'avenue de la Joselle, tourner à gauche puis tout de suite à droite dans la rue de la Croze.
- Étape 6 :** Prendre la 1ère à droite, rue du Pougrand, puis à gauche, l'avenue de la Motte. Prendre à gauche le chemin herbeux. À la plate-forme, se diriger vers la droite. Redescendre pour rejoindre un chemin longeant la route. Continuer à gauche, puis se diriger vers le cimetière. Prendre à droite la rue Léon Blum pour rejoindre la salle des Fêtes.